



**HAL**  
open science

# Paysages d'estuaire(s), des artistes et des habitants co-producteurs d'un bien commun patrimonial et passeurs de territoires ?

François Pouthier

## ► To cite this version:

François Pouthier. Paysages d'estuaire(s), des artistes et des habitants co-producteurs d'un bien commun patrimonial et passeurs de territoires ?. PAYSAGES ET PATRIMOINES, 2016, 978-2-86906-416-4. 10.4000/books.pufr.18477 . halshs-01386152

**HAL Id: halshs-01386152**

**<https://shs.hal.science/halshs-01386152>**

Submitted on 26 Oct 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Chapitre 9**

# **Paysages d'estuaire(s), des artistes et des habitants co-producteurs d'un bien commun patrimonial et passeurs de territoires ? François Pouthier**

### **Résumé**

L'estuaire de la Gironde est un paysage fluvial et maritime : il correspond donc peu aux canons juridiques, esthétiques ou philosophiques de la notion de patrimoine. Pourtant, des personnes l'habitent ; et dès 2001, des projets portés par des acteurs de son territoire ont donné voix à ces dernières. Au travers de ces projets mémoriels, que peut-on saisir du lien entre culture et territoire, paysage(s) et patrimoine(s) ? D'abord, que le patrimoine paysager a besoin d'une dimension cognitive qui est mieux révélée par des processus de bas en haut que par les mécanismes de l'action publique. Ensuite, que le paysage estuarien n'est patrimonial que parce qu'il est social et donc culturel et qu'il devient alors une ressource territoriale. Enfin, qu'il peut contribuer à la distinction d'un territoire car il est empreint d'une dimension sensible qui contribue à un sentiment d'appartenance voire à une identité. Aller à la rencontre d'autrui, construire de nouveaux récits (story telling) inscrits dans le présent mais qui puisent dans une mémoire, voilà comment un paysage vécu comme un stigmate dans sa valeur d'usage peut devenir un emblème dans sa valeur d'échange.

Mots-clés : Territoire, patrimoine, paysages fluviaux et maritimes, mémoire collective, identité

### **Abstract**

The Gironde estuary is a river and a maritime landscape: it doesn't meet the legal, the philosophical and the aesthetic models of the notion of heritage. Yet, people live there. And since 2001, projects carried out by players of this territory gave voice to them. What can be understood of the relation between culture and territory and between landscape(s) and heritage(s) through these memorial projects? First, landscape heritage needs a cognitive dimension that is better revealed by bottom-up processes than by public action mechanisms. Secondly, the estuarial landscape is a heritage only because it's related to a community, thus a culture, so it becomes a local resource. Finally, it can help discern a territory as it is marked by a sensitive dimension that contributes to a feeling of belonging, even an identity. To meet others, to shape new narratives (story telling) in the present but tapping into a memory, that's how a landscape considered as a stigma in its value in use can become a symbol in its exchange value.

Keywords : territory, heritage, river and maritime landscape, collective memory, identity

### **Éléments de biographie**

Maître de Conférence associé au Master Ingénierie de Projets Culturels et Interculturels (IPCI) de l'Université Bordeaux Montaigne, au laboratoire Passages UMR 5319 et au Centre d'Innovation Sociétale UBIC (Université Bordeaux Inter Culture), François Pouthier est directeur de l'Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel (iddac), agence culturelle du Conseil départemental de la Gironde. A ce titre, il assure depuis 2011 la Présidence de l'association nationale Culture et Départements qui regroupent les Directeurs des Affaires Culturelles et des Agences départementales des Départements de France. Il est également membre du Conseil Scientifique et Prospective du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

L'estuaire de la Gironde peut être considéré comme un paysage fluvial et maritime naturel, soit « *une partie de territoire telle que perçue par les populations dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et leurs interrelations* »<sup>1</sup>. Si ce paysage estuarien ne peut s'inscrire ni dans la catégorie des paysages imaginés par l'homme, ni dans celle des paysages communautaires, il est cependant bien un « *paysage évolutif résultat d'une exigence économique et administrative non fossile mais vivant, à rôle social actif* »<sup>2</sup>.

Mais l'estuaire de la Gironde correspond bien peu aux canons juridiques, esthétiques ou même philosophiques de la notion de patrimoine. Au regard du droit patrimonial français, soit selon les grilles et outils de la protection du XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles regroupés dans le Code du patrimoine de 2004<sup>3</sup> comme dans ceux de la maîtrise foncière du Conservatoire du Littoral, seuls le « verrou Vauban », le phare de Cordouan et ses espaces naturels sensibles îliens et terrestres peuvent être distingués. Si on doit se le représenter comme un espace public au sens d'Hannah Arendt<sup>4</sup>, l'estuaire dont la forme -et l'existence même- repose sur un port autonome et une co-gestion de collectivités publiques, demeure un espace politique bien peu mis en partage car il se limite à une addition de politiques publiques et de parcours professionnels strictement individuels. Enfin, si on le regarde d'un point de vue purement esthétique, il est tellement vaste et fragmenté, avec une scission linguistique entre langue d'oc et d'oïl, qu'il paraît bien éloigné des critères de la "beauté naturelle", ne serait ce que par ses handicaps d'accès et de dangerosité.

Alors même si la « *question paysagère fait l'objet d'un intérêt croissant dans sa composante territoriale comme dans ses aménités touristiques, économiques, hédonistes* » (Peyrache-Gadeau, Peyron 2010), force est de constater que le paysage estuarien girondin n'a que bien peu d'atouts en termes patrimoniaux au regard de critères esthétiques ou politiques.

Pour autant, des femmes et des hommes l'habitent : sur l'eau, pour ceux qui ont maniés les navires et les balises maritimes (marine marchande, pêcheurs professionnels, phares et balises, bacs), dans les terres, pour ceux ou plus souvent celles qui les ont alimentés (la vigne et le bois) ou habités (îliens ou femmes et enfants de marins et de pêcheurs<sup>5</sup>). A partir de l'étude des projets portés par des opérateurs culturels, éducatifs et sociaux du territoire estuarien dans le cadre d'une part d'une recherche doctorale concernant les éléments culturels contributifs aux projets de territoire des Parcs Naturels Régionaux et d'autre part d'une publication concernant les interactions entre tourisme et animation culturelle<sup>6</sup>, que peut-on saisir du lien entre paysage(s) et patrimoine(s) ?

C'est ce que nous tenterons de déterminer après avoir décrit les éléments physiques, historiques et environnementaux de l'estuaire de la Gironde et étudié les différentes actions menées depuis le début des années 2000 avec, par et pour les personnes qui habitent ce territoire.

---

<sup>1</sup>Convention européenne du paysage Florence du 20 octobre 2000, chap I.1.a

<sup>2</sup>Convention Unesco concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel du 16 novembre 1972

<sup>3</sup>Code du Patrimoine du 5 novembre 2004. Article 78 de la loi 9 décembre 2004. Décrets 2011-573 / 2011-574 du 24 mai 2011

<sup>4</sup>L'organisation politique empêcherait les citoyens d'être codirigeants et annihilerait la participation citoyenne. ARENDT H. (1975), Retour à l'envoyeur », in Penser l'événement, Paris, Belin, 1989, p. 253-268. Voir de « sphère publique » de Jurgen Habermas soit « *un processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État* », Habermas J. (1962), L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Payot, Paris, 1978

<sup>5</sup>Les derniers « îlouts » ont abandonné l'île verte en 1977. Le dernier habitant est mort en 1991.

<sup>6</sup>Pouthier F., les « ailes de saison » sont-elles désirables pour le territoire et l'animation culturelle ?, in Greffier L., Les vacances et l'animation, espaces de pratiques et représentations sociales, L'Harmattan, Paris, 2011, pp183-196

## **1 - Le plus grand estuaire d'Europe**

D'une longueur de 75 kilomètres du Bec d'Ambès aux pointes du Verdon et de Suzac, d'une largeur de 2 à 12 kilomètres à son embouchure, il est le plus vaste d'Europe occidentale. Résultat de la conjugaison de la Dordogne et de la Garonne, ses contours sont mouvants par l'apparition et la disparition d'îles (Sans nom, Nouvelle, Patiras, Verte, etc.). Ses rives alternent falaises calcaires, coteaux viticoles, marais sous formes de polders d'époque moderne, ou encore d'espaces naturels sensibles peuplés d'oiseaux migrateurs, de chevaux, vaches et ... d'une centrale nucléaire. L'estuaire de la Gironde n'abrite aucune grande ville, voire même de moyenne ville, si l'on excepte Royan à son embouchure. Mais il compte près de 200 000 habitants, répartis dans un semis de petites villes qui occupent la quasi-totalité de son territoire et qui côtoient des vignobles réputés (Haut et Bas Médoc, Côtes de Bourg, de Blaye). Il est enserré par des digues sur une partie de son cours, car bien évidemment, il ne serait pas ce paysage s'il n'avait été aménagé et artificialisé.

Comme nombre d'estuaires européens, celui de la Gironde est, en effet, dominé par une ville port, Bordeaux. Il est l'aboutissement d'un isthme aquitain où se sont historiquement conjugués les trafics, celui du cabotage de l'Espagne à la Cornouaille puis jusqu'à la Hanse Baltique (Cocula 2006), celui du grand large avec le commerce triangulaire et Terre-Neuve, celui enfin d'un trafic plus industriel et pétrolier qui a donné lieu à la création d'un avant port, Le Verdon. L'estuaire est donc pour cela dragué quasiment 365 jours par an par le Pierre Lefort et dorénavant l'Anita Conti, si l'on excepte les quelques jours de cale sèche de ces navires.

Car ses contraintes environnementales sont fortes. Par la Garonne et la Dordogne, il arrive chaque seconde de 800 à 1 000 m<sup>3</sup> d'eau douce chargée de sédiments. Dans le même temps, deux fois par jour à marée montante, 15 000 à 25 000 m<sup>3</sup> d'eau de mer pénètrent à l'embouchure. Entre crues d'amont et tempêtes d'aval, un fort mascaret remue un bouchon vaseux lui conférant une couleur laiteuse aux reflets changeants. Bien que cet estuaire soit un des moins pollués d'Europe, en raison de l'absence d'industries lourdes en amont, ce qui lui permet d'abriter de nombreuses espèces migratoires, aloses, lamproie et esturgeon, il apparaît donc comme inhospitalier, compartimenté (Claval 2001), voire dangereux ; bien loin d'être un paysage ouvert, accueillant, à l'esthétique révélatrice, ne serait-ce que par sa taille et parce que des bateaux venus de l'autre bout du monde remontent et descendent.

## **2 - Collectes de mémoires et créations artistiques**

Depuis la fin des années 1990, qu'il s'agisse de gestion de paysages et de biodiversité, de patrimoine culturel ou culturel, l'estuaire de la Gironde fait l'objet d'attentions croisées menées par l'Etat (DRAL, DRAC) ou les collectivités territoriales et établissements publics (Régions, Conseils généraux, Pays, Syndicat mixte pour le Développement durable de l'estuaire). Nombre d'opérateurs publics (Inventaire régional, gestion des espaces naturels sensibles) comme associatifs (Conservatoire de l'Estuaire, Amis du Vitrezais, Pétronille, iddac Gironde, ...) œuvrent également à son animation et à sa valorisation. Et beaucoup de ces initiatives, notamment portées par des opérateurs culturels, éducatifs et sociaux du territoire ont donné voix aux paroles d'hommes et de femmes qui ont sillonné l'estuaire girondin.

*Paroles d'estuaires* a d'abord permis la présence régulière d'auteurs européens et de photographes venus témoigner de leurs estuaires : Alive Vieira pour le Tage, Björn Larsson pour le Göta, Chris Witts pour la Severn, Bernard Bretonnière et Wilfried Guyot pour la Loire, Agathe Tissier pour la Gironde... (*Photo 1 - Diptyque sans titre, Agathe Tissier*). Ces auteurs ont partagés avec des jeunes scolaires, et des moins jeunes, les différences et les similitudes entre des espaces de vie européens, où l'eau, son économie, sa sauvegarde, sa culture, jouent un rôle primordial. Un croisement d'écrits émanant de quelques terres d'estuaires ont ainsi contribué à resserrer des liens tout autant à une échelle européenne qu'à celle de territoires spatiaux entre les deux rives et sociaux entre les différentes tranches d'âges et acteurs du Médoc et de la Haute Gironde (bibliothèques, établissements scolaires, conservatoire de l'estuaire, etc.).

Mais c'est avec *Mémoires d'Estuaires* que nombre d'acteurs éducatifs, culturels, sociaux et environnementaux, réunis à l'initiative du Service Social Maritime de l'Aquitaine, sectoriellement dispersés mais engagés dans de mêmes valeurs ont pu (re)découvrir leur patrimoine paysager, à travers une collecte orale et des productions artistiques autour de la mémoire d'hommes et de femmes ayant travaillé dans les métiers attachés aux transports et pêches proches et lointaines, aux techniques de navigation des bacs de Gironde, au pilotage et au cabotage.

Trois espaces et temps ont rythmé l'opération entre 2007 et 2012. Une collecte de mémoire a été conduite par l'ethnologue Patrice Clarac, de l'Université de Bordeaux, dans la droite ligne des travaux et pensées de Georges Henri Rivière, en équilibre entre histoire, mémoire, politique et social. Ce collectage a donné lieu à une publication "*Terre-Neuvas et autres marins de Bordeaux*"<sup>7</sup>. En parallèle, trois artistes ont établi une collecte, qui a donné lieu à un spectacle ("*Tempête sur une toile cirée*" de la conteuse Valérie Briffod) et à deux installations photographiques de Pierre Bidard (*Photo 2 - Pierre Bidard, collection Mémoires d'estuaires*) et Jean-Christophe Garcia (*Photo 3 - Intérieur, Jean-Christophe Garcia, collection Mémoires d'estuaires*). Enfin, de manière simultanée, des restitutions ont rythmé l'opération sous forme de résidences de création et de médiation, d'actions en résidences de personnes âgées comme en milieu scolaire, et de présentations spectaculaires (durant 10 semaines), dans le territoire estuarien puis en Aquitaine (dont 8 semaines en Gironde). Des balades maritimes, de mai à octobre 2009, ont permis aux habitants, ceux qui y habitent comme ceux qui y pèlerinent, (Pouthier 2011) de découvrir l'estuaire, sa faune, sa flore, ses paysages et les îles qui le composent. Ces installations, spectacles et conférences, ont également poursuivi leur vie au-delà de l'estuaire de la Gironde, dans les deux Charente, en Vendée, dans les Côtes d'Armor, mais aussi à la Maison du Conte de Chevilly-la-Rue ou à Besançon.

Au total, 14 installations photographiques et 83 représentations spectaculaires ont illustré cette triple ambition qui a animé la démarche de *Mémoires d'Estuaires* : celle patrimoniale et environnementale de donner la possibilité aux aînés de transmettre leur histoire sociale par une collecte ethnologique, afin de témoigner de leur environnement naturel, de leurs modes de vie, de leurs techniques et savoir-faire en voie de disparition et de transformation ; celle sociale afin de (re)donner une place à des retraités et de créer des liens intergénérationnels autour d'un patrimoine paysager commun ; enfin celle culturelle d'exploration d'un patrimoine oral comme source de souvenirs individuels et de mémoire collective, pour susciter un espace public et faire émerger de nouvelles formes artistiques.

---

<sup>7</sup> Clarac, P., *Terre-Neuvas et autres marins de Bordeaux*, Bordeaux, éditions Confluences, 2011.

### 3 - Le patrimoine paysager estuarien : reconnaissance, appropriation et valorisation

Au travers de ces projets culturels et mémoriels, humbles et modestes, quels liens pouvons-nous établir entre paysage(s) et patrimoine(s), culture et territoire ?

D'abord que le patrimoine a besoin d'une dimension cognitive. Cette transmission épouse des voies autres que celles de la muséologie, qui combattent plus sûrement l'empêchement *"de voir ce que nous voyons [car] il s'agit de faire voir ce que qu'on ne voit pas dans ce qu'on voit (...) parce qu'on ne sait pas qu'il y a quelque chose à voir* » (Pequignot 2007), ceci en donnant leur pleine mesure à des données géographiques et historiques refoulées. D'autant que cette transmission, transcendée par des projets culturels et artistiques, se révèle plus simplement par des processus ascendants, mis en oeuvre par les personnes elles-mêmes, que ceux produits de haut en bas, par les mécanismes de l'action publique et les « experts nommés ». C'est ce que souligne le sénateur Jack Ralite à propos du conflit Sonolor<sup>8</sup> : *« Pour obtenir le succès, il avait fallu mobiliser les experts des différents champs du problème, politiques, syndicaux mais aussi les ouvrières elle-même, les « experts du quotidien ». L'expert du quotidien est celui qui a la connaissance en actes, c'est une source inépuisable : son savoir n'est pas lié à la situation, il faut l'écouter ardemment. De ce type de procédure résultent des solutions beaucoup plus libres* ». <sup>9</sup> Par rapport à l'espace abstrait des compétences, celui des urbanistes, des aménageurs ou encore des conservateurs du patrimoine, l'espace des performances qu'accomplissent quotidiennement les usagers et les personnes qui habitent le territoire est ainsi un espace concret (Lefebvre 1974).

Ensuite, que le paysage estuarien n'est patrimonial que parce qu'il est social et donc culturel. En reprenant la Convention de Faro<sup>10</sup> (2005), le critère de la valeur patrimoniale du paysage estuarien n'est pas la beauté, l'aménité ou encore la seule signification historique, mais le degré de cohésion entre un cadre physique et son appropriation sociale des personnes. L'estuaire de la Gironde serait ainsi un paysage vivant à rôle social actif et son patrimoine serait un processus de construction évolutif car il résulterait des interactions entre milieu physique, activités humaines et représentations sociales et productions artistiques. A ce titre, on pourrait dire qu'il est « artialisé » (Roger, 1997) : sa réalité ne s'établirait que dans une construction imaginaire et le rôle de l'art serait de mettre en lumière ce construit, et ainsi *« de rendre possible la réalité puisqu'on ne saisit le réel que quand il est mis en art* » (Delbaere, 2010), cette mise en spectacle étant productrice elle-même de lien social. L'estuaire de la Gironde serait alors un esprit du lieu et sa réalité, qui, comme ses limites spatiales et environnementales, n'est qu'une construction sociale, un *"précipité instable"* (Lamy, 2006) aux composants sociaux évolutifs, et non un objet à l'état pur.

Le paysage, élément du territoire, peut alors devenir une ressource territoriale (Landel et Pecqueur, 2009), à la fois comme mobilisation directe d'une ressource en actif (des visites, des productions artistiques vendues) ou comme mobilisation indirecte, en contribuant à

<sup>8</sup>L'usine électronique Sonolor de la Courneuve fut vendue à la multinationale américaine ITT au début des années 1970. Dès 1978, elle transféra une large part de la production en Tunisie. Les salariés, et notamment les OS qui comptaient un grand nombre de femmes, se lancèrent dans une série d'actions et une longue occupation (5 mois), bénéficiant du soutien de leurs syndicats, de la municipalité, du département et de nombreux salariés de la Seine-Saint-Denis.

<sup>9</sup> Cassandre Hors-Champs, *Interview de Jack Ralite*, Été 2012, p.18

<sup>10</sup> La « Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société » du 27 octobre 2005 dite de Faro lie le concept de "patrimoine commun de l'Europe" aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales. Elle apporte une contribution originale aux questions du "vivre ensemble", de la qualité et du cadre de vie dans lequel les citoyens veulent prospérer. La France ne l'a ni signé, ni ratifié.



l'identification d'autres ressources, telles le tourisme ou l'éducatif, plus qu'une réserve susceptible d'accueillir des animations même pédagogiques. Le territoire serait, de manière endogène, créateur de ressources patrimoniales, et non le réceptacle d'une allocation de ressources données. Le paysage estuarien de la Gironde devient alors un élément de développement local et d'aménagement du territoire, dans le sens de "l'agir territorial" (Petcou-Petrescu, 2008) avec deux spécificités importantes : le besoin de patiemment réinvestir activement son espace en reconstruisant des pratiques dans un espace vide d'usages, sans appropriation, et sa capacité d'être à l'intersection de politiques publiques sectorielles (environnement, social, culture, jeunesse, touristique) et à générer une approche dite intégrée des spécificités territoriales. Il devient alors un support privilégié de construction territoriale après avoir été un seul objet physique.

Et c'est à ce titre, enfin, que le patrimoine paysager peut contribuer puissamment à la distinction et l'identification d'un territoire car, par sa relation entre le matériel et le symbolique (Berque, 2000), il est empreint d'une dimension sensible qui contribue à un sentiment d'appartenance, voire à une identité. Ce paysage vécu peut ainsi parfois mener à des référentiels identitaires avec les risques inhérents. D'une part, cette place croissante des préoccupations paysagères peut être amenée à « vitrifier » le paysage, avec des normes de protection et de préservation qui limite le paysage vivant à un objet et non à un support, comme ce peut être le cas dans certains Parcs nationaux. D'autre part, parce qu'outil d'un « agir territorial », le paysage peut se réduire à un enjeu politique, objet de stratégies marketing souvent résumées à la notion « d'attractivité » différenciant le territoire institué. D'objet puis de support, le patrimoine paysager peut alors devenir média d'un espace politique mal perçu par le citoyen ou instrument d'une pure politique d'image factrice d'aménités économiques notamment touristiques, ce qui n'est pas sans rappeler l'action des métropoles qui subvertissent la culture afin de se faire reconnaître dans le jeu concurrentiel de la mondialisation (Sibertin et Blanc, 2003).

#### **4 - Le paysage estuarien est-il un patrimoine ou un bien commun ?**

Si, au travers du cas girondin, le territoire estuarien ne présente aujourd'hui aucune de ces limites, il a sans conteste engagé un processus co-productif de patrimonialisation. Ce dernier repose sur l'hypothèse d'un paysage, « *palimpseste de la mémoire* » (Lamy, 2006). Comme un manuscrit qui porte différents niveaux de textes, il présente une accumulation de faits, discours et représentations mentales qui se contredisent, se paraphrasent ou se complètent. La richesse de l'estuaire de la Gironde pourrait ainsi être supérieure à celle des territoires qu'il sépare. Prendre le temps de regarder son environnement, d'arpenter des lieux et des espaces quotidiens, d'aller à la rencontre et à l'écoute d'autrui, ne sont donc pas sans permettre une meilleure prise en compte du patrimoine, du « déjà là » d'Anton Chemetov, et de faire évoluer perceptions et représentations usuelles des paysages.

D'autant que structure matérielle et représentation mentale, le patrimoine paysager est en capacité de nourrir de nouveaux récits, des « story telling », qui puisent dans un passé historique comme mémoriel mais qui s'inscrivent, par leur traitement artistique contemporain, dans un présent : « *les lieux investis (...), parce qu'ils sont habités, qu'ils ont une histoire, qu'ils respirent ou nous inspirent, participent de l'écriture de nos aventures. Il s'agit alors de chercher avec des créateurs les endroits où se partagent les*

*sens et les savoirs. C'est la rencontre avec les espaces communs de l'ordinaire qui ouvre des possibles. C'est la rencontre avec tous ces gens, leurs savoirs, leurs récits, leurs envies de partage qui crée du lien et du vivre ensemble* »<sup>11</sup> Ces récits collectifs, qui peuvent parfois être de véritables fictions, livre un cadre original au débat collectif et donnent au patrimoine une véritable vocation d'espace public. En conséquence, cette patrimonialisation du territoire ne peut être qu'évolutive, évitant ainsi la territorialisation du patrimoine, et demande à être interrogée régulièrement et socialement par les personnes qui vivent, instituent et expertisent le paysage, empêchant de l'enfermer dans une muséification illusoire.

De par la ressource qu'il est, de par l'espace public « *exercice de d'écriture démocratique* » (Petcou Petrescu, 2008) qu'il révèle, de par le construit social qu'il devient, le paysage devient ainsi le champ de l'appropriation commune et de la négociation perpétuelle d'accords partagés, avec une visée éthique plus qu'esthétique. D'autant que la nature des projets co-construits dans l'espace estuarien girondin, au-delà de leur fugace réalisation, suscite une « communauté d'intérêt » conditionnée par des actions publiques, non plus sectorielles mais transversales. A partir d'un territoire donné et d'une volonté publique, artistes, habitants, enseignants, acteurs de l'éducation à l'environnement sont ainsi en mesure d'inventer d'autres formes de collaboration. Par leur fédération, produit d'une co-construction de projet éphémère dans sa production mais durable dans son processus, des valeurs communes sont identifiées tout en respectant leurs singularités. Une manière également de formuler ensemble une exigence d'un art public, en prise sur le réel, sans réduire l'activité artistique à une fonction de divertissement.

Cet espace paysager estuarien peut-il alors être considéré comme patrimoine, ou ne doit-on pas lui préférer la notion, si chère à André Micoud, de « bien commun » ? En posant non spécifiquement sa préservation mais son inscription sociale et sa durabilité dans le temps, ce paysage serait un « esprit [présent] du lieu » qui n'est pas sans interroger les politiques publiques françaises du patrimoine et se rapprocher des positions du Conseil de l'Europe (Faro 2005), et plus encore de la Déclaration de Fribourg (2007) sur les droits culturels. Car, force est de constater qu'en co-produisant avec les personnes directement - ceux qui ont travaillé - et indirectement - ceux qui l'habitent -, un bien commun patrimonial et une ressource territoriale, un paysage, celui de l'estuaire de la Gironde, vécu jusqu'alors comme un stigmaté, dans sa valeur d'usage, s'est mué en emblème dans sa valeur d'échange.

---

<sup>11</sup> Frédéric Sancerre, plaquette de présentation de la Saison de Derrière le Hublot-Capdenac-Gare, mai 2013